

[Texte]

wan government presented by Mr. Stewart, the Provincial Treasurer. I have referred to the exchange of correspondence with the Alberta Provincial Treasurer and the position of the Alberta government as set forth in those documents. We were not able to arrange for any meeting with or to receive any position of the B.C. government.

The Chairman: Yes, Mr. Danson.

Mr. Danson: Mr. Chairman, I was just going to suggest that if the briefs of any other governments submitted to the Minister of Finance are going to be included as part of the record, in the interest of equity that of the Government of Nova Scotia who handled their brief in a similar manner should be treated in the same way.

The Chairman: I would not agree 100 per cent with what you are saying, Mr. Danson. We have been informed that the representative of the Government of Nova Scotia will present a brief to the Minister of Finance. We have not been told when the brief will be presented, nor if copies of that brief will be distributed to the members of this Committee. We do not know when it will be given to the Minister of Finance; he may receive it only in September or October.

Mr. Danson: So the timing will make a great deal of difference then.

The Chairman: We have received the documents of the Province of Quebec that were presented to the Winnipeg Conference in June. Copies will be distributed to the members. We have received copies in English and in French so if you want to establish the policy that the brief from the Alberta government should be printed as evidence maybe we should do the same with the documents we have received from the Province of Quebec. It would be much easier because we have both French and English.

I have received a letter from Mr. Morin stating that it is not their policy to appear before the Committee but they are sending the documents for consideration by the members. Are we going to print them as part of our proceedings?

Mr. Lambert (Edmonton West): Mr. Chairman, for the purposes of the record we recognize that some of the provincial governments do not feel they should come before a committee of the House of Commons, but if they are courteous enough to send us a copy of the

[Interprétation]

wan, présentés par le trésorier provincial, M. Stewart. J'ai fait état d'un échange de correspondance avec le trésorier provincial de l'Alberta et la position du gouvernement de cette province telle que la définit ce document. En ce qui concerne le gouvernement de la Colombie-Britannique, nous n'avons pas pu organiser de réunion pour entendre l'opinion du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Le président: Oui, monsieur Danson.

M. Danson: Je voulais proposer que, si les mémoires d'autres gouvernements au ministre des Finances doivent être compris dans notre procès-verbal, on inclut le gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui devrait également être imprimé.

Le président: Je ne suis pas d'accord à 100 p. 100 avec ce que vous dites, monsieur Danson. On nous a dit que les représentants du gouvernement de la Nouvelle-Écosse présenteraient un mémoire au ministre des Finances, on ne nous a pas dit quand ce mémoire sera présenté. Des exemplaires de ce mémoire seront distribués aux membres du Comité. Nous ne savons pas quand ce mémoire sera donné au ministre des Finances. Peut-être que ce mémoire ne sera donné qu'en septembre ou en octobre.

M. Danson: Le temps que ça prendra fera une grosse différence.

Le président: Nous avons réuni les documents venant de la province de Québec qui ont été présentés à la conférence de Winnipeg en juin. Des exemplaires seront donnés aux différents députés. Nous avons reçu des exemplaires en français et en anglais. Si vous voulez que le mémoire du gouvernement de l'Alberta soit inscrit ou imprimé au procès-verbal, il faudrait peut-être faire la même chose dans le cas des documents que nous avons reçus de la province de Québec. Ce sera plus facile dans le cas du Québec parce que les documents sont en français et en anglais. Nous n'avons pas de problèmes de traduction.

J'ai reçu une lettre de M. Morin dans laquelle il dit qu'ils n'ont pas l'habitude de se rendre au Comité mais qu'ils envoient des documents pour aider les membres du Comité dans leur travail. Allons-nous les imprimer?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, la plupart des gouvernements provinciaux ne veulent pas venir comme témoins à un comité de la Chambre des communes du Canada mais s'ils ont assez de courtoisie pour nous envoyer un document, nous devrions le